

Les Rendez-vous

...suite

Samedi 23 mai - 21 h

Grupa Palotai : Il y a de la folie dans ces matières rock, blues, très brut assaisonnées de jazz. Parfois cela évoque les délires du No Smoking Orchestra... énergie et dérision, ils nous offrent une sorte de bal jazz-rock de fanfarons.

Au café du Boulevard : (avec La Ronde des Jurons)

Tél. : 05 49 27 01 28

Courriel : contact@larondesjurons.org

www.larondesjurons.org

Samedi 11 avril - 21 h :

Seyo, une voie brute, chaude et résolument rock. La profondeur d'un accent slave et une musique acoustique où se croisent les cordes, les percussions et l'accordéon.

Samedi 16 mai - 21 h :

Polyglotte, chez eux, l'énergie est à tous les postes... Emmené par un accordéoniste électrique et électrifiant, le quartet livre un spectacle de chansons accompagné de vrai rock'n'roll.

Samedi 21 juin - de 0h à 23h59 - place René Groussard

Fête de la musique, cabaret d'invention, cabine d'essayage, /Ivo flores/ 24 h de musique..

Et le : Samedi 18 avril - 11h

Onze heures "çam'dit !!!"

Ne manquez pas la piquante et détonante "revue de presse" ...avec au programme rires, chansons, huîtres et vin blanc.

N'oubliez pas non plus les soirées "Jeux de société" le 1^{er} vendredi de chaque mois, au Café du Boulevard, à 21 h.

Congrès National de spéléologie :

Samedi 30, dimanche 31 mai et lundi 1^{er} juin :

Organisé par le Comité spéléologique de Poitou-Charentes, le Congrès national de spéléologie se déroulera à Melle le week-end de la Pentecôte. Le thème central du congrès sera celui de l'eau. Un millier de congressistes est attendu mais le grand public pourra aussi s'associer à cette manifestation d'ampleur. Les jeunes ne seront pas oubliés : une dizaine de classes du Mellois vont être sensibilisées à l'environnement souterrain et aussi au fonctionnement de l'eau.

Pour tout renseignement : www.congres2009.ffspeleo.fr

N'oubliez pas de venir voter !

Dimanche 7 juin : élections européennes, salle des fêtes Jacques Prévert et salles du Tapis Vert, selon votre bureau de vote, comme à l'accoutumée. Il suffit de consulter votre carte d'électeur pour connaître le bureau dans lequel vous devez voter.

Sapeur-pompier volontaire, ça vous intéresse ?

Venez rencontrer les sapeurs-pompiers des Deux-Sèvres à la foire exposition de Niort du vendredi 1^{er} au dimanche 10 mai. Au plus près de la population, ils assurent le maillage des secours pour l'ensemble du département. Prendre cet engagement, c'est prendre un engagement citoyen.

- vous avez entre 18 et 45 ans

- vous êtes motivé-e

- vous êtes disponible

- vous êtes prêt-e à suivre la formation initiale et continue

- vous avez une bonne condition physique et êtes prêt-e à la maintenir.

Après les tests d'aptitudes médicales et physiques et des entretiens de recrutement, vous suivrez une formation initiale de sapeur-pompier. Ensuite vous serez affecté-e au centre de secours et d'incendie le plus proche de votre domicile ou de votre lieu de travail.

Informations :

dans votre centre de secours le plus proche au **05 49 27 02 05**

ou au **05 49 08 18 49**.

EXPRESSION LIBRE - LES LISTES ONT LA PAROLE - EXPRESSION LIBRE - LES LISTES ONT LA PAROLE

Agir pour Melle

Liste de la Majorité municipale conduite par Yves DEBIEN

Le groupe Rhodia vient d'annoncer des suppressions d'emplois et le site de Melle est concerné à hauteur de 10 postes. La crise est là et bien là. Certains de nos concitoyens risquent d'être durement frappés par les difficultés économiques et sociales, et aucun d'entre nous ne peut y être indifférent.

Dans ce contexte difficile, la majorité municipale a fait connaître à la direction de Rhodia son opposition à tout licenciement sec et a demandé que rien ne se fasse sans un dialogue social approfondi.

Le budget de la ville n'échappe pas à ce contexte. Les recettes sont en forte diminution du fait du désengagement de l'Etat et de la diminution des entrées de taxe professionnelle. Le manque à gagner sera de plus de 300 000 €, alors que du fait de l'inflation, de l'évolution de la masse salariale et des dépenses obligatoires, les dépenses de la ville s'accroîtront de plus de 100 000 €, malgré une gestion particulièrement rigoureuse.

Pour ne pas ajouter la crise à la crise, la majorité municipale a fait le choix d'un budget actif, qui dans la mesure du possible soit porteur d'activité.

• En diminuant d'un demi point le taux de la taxe d'habitation, nous avons essayé de ne pas contribuer à la diminution du pouvoir d'achat des ménages.

• En privilégiant des dépenses porteuses d'animation (*Tour cycliste sud Deux-Sèvres, Biennale internationale d'art contemporain, Congrès national de spéléologie...*), nous espérons apporter de l'activité pour les commerces et les artisans, tout en offrant aux Mellois des prestations de qualité.

• Cette volonté d'aller à l'encontre des effets de la crise est particulièrement accentuée par des projets d'investissement porteurs d'activité.

Budget difficile, mais budget dont la qualité a été reconnue par les oppositions. Adopté sans voix contre, mais avec abstention des oppositions, à l'issue d'un débat budgétaire de bonne tenue. L'une aurait bien voté le fonctionnement ; l'autre, les investissements. C'est, pour la majorité municipale, un encouragement, car cela traduit la justesse des choix opérés.

Une Energie Nouvelle pour Melle

Michel BOUCHET, Delphine LOURDEZ, Patrice BAUDRY

Le printemps est là et avec lui le budget de la commune qui détermine les choix de la majorité municipale concernant les investissements à venir, et la répartition du budget de fonctionnement.

Concernant ce dernier, nous avons souligné lors du dernier conseil municipal qu'il nous paraissait bien construit, vu les difficultés de l'exercice. Peu de marges de manœuvre, une situation économique tendue, des indicateurs fiscaux plutôt à la baisse, autant d'éléments qui auraient obligé n'importe quelle équipe municipale à bâtir un budget de fonctionnement rigoureux et cependant capable de répondre aux besoins des Mellois et en particulier des plus démunis. Toutes ces raisons objectives nous amènent donc à soutenir la partie "fonctionnement" du budget.

Concernant les investissements envisagés, nous continuons à exprimer notre plus grande perplexité quant au bien fondé de la construction d'une salle de colloque de 300 places.

Cet investissement important (4,8 Millions d'€) nous paraît non seulement trop important pour la ville de Melle mais surtout incompatible avec sa capacité d'hébergement hôtelier.

D'autre part, ce choix pèsera lourdement sur le budget de fonctionnement de la commune dans les années futures du fait de l'obligation de mise en place d'une structure adaptée pour louer cette salle dans les meilleures conditions.

Certains nous trouverons pessimistes, d'autres réalistes, pour notre part nous souhaitons surtout que notre jugement d'aujourd'hui ne se vérifie pas, afin que cette salle devienne une fierté et non une erreur indigeste payée sur 20 ans.

Comme vous pouvez le constater, nous débattons objectivement, avec une liberté d'action et de paroles qui permettent d'enrichir le débat. Cet état de fait justifie plus que jamais notre engagement dont nous venons de fêter le premier anniversaire.

Notre motivation est intacte, nous restons impliqués, déterminés...

Merci Monsieur Traver

A l'occasion de la réédition 2009 du livre d'Emilien Traver sur l'Histoire de Melle et alentours, il nous semblait intéressant de rappeler qui était ce personnage ainsi que ses différents travaux.

Emilien Traver est né à Secondigné-sur-Belle le 10 avril 1868. Il a fait ses études au lycée Fontanes de Niort, puis il est entré à la faculté de Poitiers. Après avoir obtenu son diplôme de licencié en droit, il a acheté en 1896 la charge d'avoué-plaidant à Melle, il était alors âgé de 28 ans. Il a exercé cette fonction pendant très longtemps puisque c'est seulement à l'âge de 76 ans, en 1944, qu'il a cédé son étude.

Côté cœur, il a épousé en 1901 Gabrielle Plumejaud, dont la famille avait des attaches à Secondigné-sur-Belle.



Emilien Traver entretenait sa ligne, c'était un homme élégant toujours très bien habillé.

Toute sa vie a été partagée entre le droit et l'histoire. Il a consacré une bonne partie de son temps à des recherches et des travaux d'érudition. Il allait régulièrement aux archives de Poitiers, Niort et Angoulême pour récolter les informations nécessaires à la rédaction de ses ouvrages. C'était un érudit qui maîtrisait parfaitement le latin. Il travaillait beaucoup et tard le soir. Il se déplaçait toujours à vélo, et il n'avait pas peur de faire Melle-Poitiers dans la journée.

Il a beaucoup écrit sur cette partie du Poitou qu'il n'a pratiquement jamais quitté, ce qui lui vaut d'être considéré comme l'historien du Mellois. Mais paradoxalement ce n'est que tardivement qu'il a commencé à faire connaître ses œuvres au grand public.

Son premier ouvrage important porte sur les Bacheleries (1933). Il est alors âgé de 65 ans et il l'a fait éditer à ses frais. Il a écrit des monographies sur la plupart des communes du Mellois comme Histoire de la forêt de Chizé ou bien encore Histoire de Melle (1938), couronné par l'Académie des Sciences Morales et Politiques, son ouvrage capital.

Et l'on ne saurait oublier les nombreuses fables ou poésies en patois et en français, qu'il aimait lire ou réciter au hasard des rencontres et des banquets.

C'est un homme qui a connu un certain nombre de deuils : en effet son genre n'est jamais revenu de la guerre en Allemagne et sa fille est décédée quelques années plus tard. Il est mort le 31 juillet 1951 à Melle à l'âge de 83 ans.

Ce qu'il faut bien comprendre, c'est que sans lui nous n'aurions peut être pas autant d'éléments sur l'histoire de notre ville et que, grâce à lui nous avons pris conscience de la richesse de notre patrimoine.

Si vous souhaitez vous procurer le livre d'Emilien Traver, vous le trouverez en vente à l'Office de Tourisme de Melle au prix de 38€.

La ville de Melle face à la réduction des pesticides

Dans le précédent "Vivre à Melle", nous évoquions les problèmes engendrés par l'utilisation des pesticides, et par voie de conséquence, la contamination de notre environnement, et les risques pour notre santé.

La ville de Melle et son service des Espaces verts ont pris pleinement conscience des dangers engendrés par l'utilisation des pesticides, et c'est pourquoi la décision a été prise, de s'engager avec force et détermination vers la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires (déjà engagée modestement depuis quelques années), et à terme son abandon pur et simple.

Pour ce faire, plusieurs solutions vont être mises en place :

• Pour s'engager vers la réduction des phytosanitaires, un diagnostic précis des surfaces à entretenir et leur classification est nécessaire afin d'élaborer un "plan de désherbage communal". Ce diagnostic pourrait être rapidement confié à la FREDON Poitou-Charentes (*Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles*). Une étude de faisabilité est en cours pour nous permettre de travailler avec cet organisme spécialisé dans l'élaboration des plans de désherbage respectueux de l'environnement.

• L'achat d'un broyeur de branches permettra la transformation des rémanents de taille et d'entretien des haies en BRF (*Bois Raméal Fragmenté*) qui sera ensuite utilisé comme paillage dans les massifs de vivaces et sur le Chemin de la découverte. Cette technique est déjà partiellement utilisée et l'acquisition du broyeur va permettre de la généraliser. (*les massifs de plantes annuelles sont, quant à eux, paillés avec de la paille de chanvre*).

• L'achat, grâce à de fortes subventions, d'une machine de désherbage à la vapeur qui permettra, dans les années à venir, de traiter les adventices qui apparaissent sur notre voirie. Le désherbage de la voirie restant le plus gros problème à résoudre en matière de traitement, sans avoir recours à la chimie...

• L'acquisition, pour le Service des Espaces verts, de deux désherbeurs thermiques à gaz, afin de pouvoir traiter les adventices au stade plantules, lors des opérations d'entretien courantes. (*et un recours plus fréquent au désherbage manuel*).

• Dans l'attente de la mise en place de toutes ces méthodes, une charte de bonnes pratiques a été créée avec l'entreprise agréée qui, cette année encore, devra procéder au désherbage de notre voirie. Par exemple, les traitements se feront tôt le matin, afin d'éviter le croisement des applicateurs avec la population ; le centre ville sera traité de préférence au pulvérisateur à dos, de façon à diminuer les quantités de produits utilisés ; les endroits proches des avaloirs d'eau seront évités, pour ne pas engendrer de contamination par lessivage.

D'ores et déjà, le Service des Espaces verts de la ville, et ce de façon générale, n'utilisera plus de désherbant, ce qui va engendrer une économie de 11.533 € (*dépense de 2001*). Dans les années à venir, lorsque nous n'aurons plus recours à l'entreprise de désherbage, ce sera 15.000 € supplémentaires qui seront ainsi récupérés.

Gageons que ces économies substantielles seront utilisées à la mise en place et à la gestion de toutes ces techniques alternatives, afin que nous parvenions à maîtriser le développement intempestif de certaines plantes.

Néanmoins l'abandon du désherbage chimique ne nous permettra pas d'éliminer totalement les herbes que l'on a bien tort d'appeler "mauvaises". Il nous faudra sans aucun doute apprendre à cohabiter davantage avec elles. La nature ne les réinstalle-t-elle pas, tous les printemps, pour appeler les hommes à un peu plus d'humilité ? N'oublions pas que ces plantes étaient là avant nous, et qu'elles nous survivront.

Ensemble Changeons

Olivier UBEDA, Liliane VACHER, Michel BERNARD Conseillers municipaux - Groupe Droite, Centre et Indépendants

Le budget de la ville a été voté. Nous nous sommes abstenus. Nous savons la période difficile, c'est pour cela que nous n'avons pas voté contre. Mais la pression fiscale de Melle reste beaucoup trop forte. Nous ne pouvons pas cautionner des taux si forts (*taxe d'habitation : 17% à Melle, 5% à Saint-Léger...*), même si on peut saluer une baisse très légère mais symbolique de la taxe d'habitation. La période est difficile, ça va durer ; la dépense publique doit baisser partout et être concentrée sur le nécessaire et l'utile, là où il y a les vrais besoins.

J'ai assisté au spectacle du Lycée de Melle : 4 heures de bons moments, de créativité, d'humour et de musique. Bravo à tous les jeunes qui ont parfaitement organisé cette soirée. Seul bémol : le dernier numéro... un chant anarchiste interprété par 80 lycéens le bras et le majeur levés, avec les drapeaux noirs... quel curieux symbole dans un spectacle d'un lycée de la République. Evocation ou revendication ? L'anarchie n'a jamais fait une politique, la rébellion non plus. A certains enseignants qui utilisent leur classe comme cellule de diffusion de la pensée fausse, je dis : prenez garde. A vouloir politiser les enseignements et changer la nature des écoles de la République, vous en serez les fossoyeurs, au détriment des écoles privées qui accueilleront les enfants des parents exaspérés par les grèves et la politisation de nos écoles publiques. Que les républicains, les modérés, de droite ou de gauche veillent. La radicalité comme espoir pour la jeunesse est une impasse.

Vous souhaitez nous rencontrer ?

Permanence des élus de l'opposition tous les samedis de 10h à midi à la Mairie. Sur rendez-vous : 06 30 82 00 34 ou olivier.ubeda@u-m-p.org

Olivier UBEDA, Liliane VACHER, Michel BERNARD
Conseillers municipaux, Groupe droite, centre et indépendant